

## *Historique*

### *Pont de broche ou Pont branlant (Rang St-Joseph via la route 349)*



*Photos provenant de la collection de la SAHG*

*Le pont de broche pour unir deux rives et faciliter l'accès à l'école du Bas de la Rivière-du-Loup. Même si une école existe dans ce secteur avant la création de la Commission scolaire de Saint-Alexis, il faudra attendre jusqu'à l'automne 1906, avant qu'un lieu pédestre soit érigé pour faciliter l'accès des personnes entre les deux rives de la Rivière-du-Loup, succédant au bac inter rives, le pratique en rapprochant ainsi les gens, en toutes saisons au début du XX<sup>e</sup> siècle.*

*Bien avant 1900, l'endroit où est situé le pont de broche actuel, servait de traverse pour les gens venant de St-Paulin et allant vers St-Alexis, considérant qu'à cette époque, le pont de la grande route, n'était pas construit. Le rang St-Joseph était la route principale pour aller au village de St-Alexis.*

*À l'emplacement du pont de broche actuel, on avait installé un bac\* pour traverser sur la Rivière-du-Loup, les personnes, les chevaux et les provisions qui allaient de l'autre côté de la rivière.*

*Comme l'école de rang était déjà construite de l'autre côté de la rivière, les jeunes écoliers du rang St-Joseph, ne pouvaient aller à leurs cours durant plusieurs semaines par année et que l'on voulait donner la chance à tous les enfants, d'aller à l'école. C'est le 12 août 1906, que M. Isaac Dupuis, propriétaire du terrain dans le rang St-Joseph, donne le droit de passage pour la construction du pont; de l'autre côté, le terrain appartenait à la Commission Scolaire et que les commissaires d'école décidèrent qu'il y aura la construction d'un pont de broche pour donner accès à l'école numéro 2, du Bas-de-la-rivières, dont le coût sera défrayé par toute la municipalité scolaire (entité du temps avant la création de la Commission Scolaire). En octobre 1906, les commissaires prennent connaissance de la facture de la construction du pont de broche qui se chiffre à 96.96\$.*

*En 1918, comme le premier pont n'est pas construit très solide, on le reconstruit en neuf. Cette fois-ci, il est renforcé de câbles d'acier, il est plus résistant. On entretient la partie bois, et on le répare au besoin jusqu'en 1951.*

*\*Un bac, c'était un grand bateau plat attaché et actionné avec des câbles et des poulies qui étaient attachés à de gros poteaux de chaque côté de la rivière.*

*En 1951, les écoles rang sont encore là... et le pont de broche donne des signes de fatigue, il devient moins sécuritaire, il a vieilli.... Une subvention a été accordée pour le reconstruire à neuf et il tient bon jusqu'en 1983. Deux résidents du rang St-Joseph, MM. Joseph Bellemare et Roger Dupuis, le reconstruisent entièrement à neuf et il tient bon jusqu'en 1983.*

*En 1962, les écoles de rang ferment. La Commission Scolaire veut démolir le pont de broche et ne veut plus l'entretenir parce que les écoles sont fermées.*

*Les citoyens du bas de la rivière, ont encore à lutter pour garder leur pont. On demande à la municipalité de l'acheter et l'entretenir pour les besoins et la commodité des gens. C'est pas facile... tout le monde n'est pas d'accord; mais finalement, ils gagnent la partie.*

*Le 24 janvier 1964, il y a vente du pont de broche par les commissaires d'école à la municipalité de St-Alexis-des-Monts. Le contrat est passé et le pont est vendu 1\$ à la municipalité. M. Roger J. Dupuis, propriétaire du terrain sur lequel repose l'extrémité du pont vendu, celui-ci donne droit de passage à pied, à tous ceux qui passeront sur le pont.*

*Le 3 mai 1983, au moment de la crue des eaux, le pont est emporté par le courant. Les résidents des deux rives ont de la peine de voir partir leur pont. C'est un peu de leur culturel et de leur patrimoine qui s'en va avec le courant.*



*Crédit photo : Henry McMurray*

*À cause de son utilité et pour garder ce trésor de leur patrimoine, les résidents demandent au Conseil Municipal du temps, de trouver l'argent pour le reconstruire. Voyant l'insistance des personnes en cause, on réussit après plusieurs démarches auprès des différents ministères, à obtenir l'argent nécessaire pour la reconstruction du pont.*

*En juillet 1984, le nouveau pont est reconstruit et les gens peuvent de nouveau traverser la Rivière-du-Loup, à pied ou à bicyclette. Le 11 août 1988, la municipalité fait installer une lumière de rue sur le rang St-Joseph, à l'entrée du petit chemin à pied, conduisant au pont de broche.*

*Au fil des ans, ce lien sera constamment restauré et conservé en bonne condition de service à la mémoire des générations passées qui l'ont emprunté.*